

Les caisses de pension ont aussi un rôle à jouer dans le développement du tissu économique suisse

Et si les institutions de prévoyance investissaient davantage dans les entreprises privées non cotées en croissance (*private equity*)? Trop risqué pour certaines, une formidable occasion de démultiplier ses rendements pour d'autres. Une seule certitude: le *private equity* reste encore marginal dans les caisses de pension.

Texte Luc Oesch // Photo Shutterstock

Les classes d'actifs traditionnelles (obligations, actions et immobilier) constituent les trois principaux piliers d'investissements d'une caisse de pension. Une autre possibilité fait beaucoup moins parler d'elle et mériterait d'être mieux considérée, le *private equity*.

Quand bien même nous assistons à une remontée des taux pouvant générer un regain d'intérêt sur les investissements obligataires, les caisses de pension doivent trouver des solutions pour générer des revenus en privilégiant d'autres classes d'actifs. Le législateur l'a bien compris: l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2) a été modifiée dans ce sens cette année en autorisant les caisses de pension à investir jusqu'à 5% de leur portefeuille dans des placements suisses non cotés.

Le mécanisme du *private equity* exige d'aller chercher des «licornes» dans le tissu économique. En d'autres termes, il faut miser sur le Google de demain. Cette classe d'actifs peut générer à la fois des rendements de l'ordre de 7% à 15% sur un horizon-temps de cinq à dix ans tout en soutenant l'écosystème de l'innovation. Mais ces investissements ne sont pas dénués de risques. L'investisseur doit avoir en tête que les sociétés non cotées sont illiquides, c'est-à-dire que les titres ne se revendent pas aussi facilement qu'une action cotée à la bourse suisse. Il faut également faire preuve de patience, car la valorisation de ces placements suit régulièrement une courbe en «J» qui peut inquiéter dans un premier temps avant de retrouver des couleurs positives quelques années plus tard.

Quatre conseils pour bien investir

- 1. Sélectionner** les meilleurs gérants de fonds. Il convient de s'adjoindre les services d'une ou plusieurs sociétés spécialisées en la matière, dont l'activité est de connaître parfaitement le marché du *private equity*. Ces conseillers doivent également avoir un bon réseau pour accéder au marché des sociétés non cotées. Il faut cependant veiller aux frais facturés, qui sont parfois très importants.
- 2. Diversifier.** Il ne faut surtout pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Le principe est d'investir des sommes relativement modestes dans plusieurs sociétés aux perspectives de croissance intéressantes. On pourra ainsi largement combler les pertes des entreprises qui ne décollent jamais grâce aux quelques licornes qui vont se développer considérablement.
- 3. Cibler ses secteurs.** L'important est d'investir dans des domaines à fort potentiel, tels que la medtech, la fintech ou la mobilité de demain, par exemple. En résumé, dans les secteurs innovants soutenus par la transformation numérique et l'indispensable transition énergétique.
- 4. Suivre ses investissements** en continu et avec un *reporting* exact pour avoir une vision claire et complète.



«Si chaque institution allouait 3% de sa fortune dans le *private equity*, cela représenterait CHF 30 milliards.»

La fortune des institutions de prévoyance en Suisse se monte à plus de CHF 1'000 milliards. Si chaque institution allouait 3% de sa fortune au *private equity*, ce sont CHF 30 milliards qui seraient investis dans ce domaine. Investir une partie dans notre pays mettrait plusieurs milliards de francs à disposition de l'écosystème en Suisse en créant des synergies entre les investisseurs institutionnels, le monde académique et les spécialistes du *private equity*, à l'heure où de nombreuses sociétés en phase de forte croissance sont souvent rachetées par des partenaires étrangers et finissent par quitter la Suisse.

Le Centre Patronal montre l'exemple

En collaboration avec Flexstone Partners, le Centre Patronal a lancé au mois de septembre 2020 son fonds de *private equity* «Swiss Select Opportunities». Doté de CHF 60 millions, ce programme a été conçu avec une taille raisonnable et une structure institutionnelle permettant d'optimiser les termes économiques. Avec un taux de rendement net actuel de près de 22%, le fonds vise, par une sélection rigoureuse, à construire un portefeuille équilibré et diversifié d'investissements dans des sociétés principalement basées en Suisse dans les secteurs technologiques et médicaux. Des entreprises basées à l'EPFL ont notamment bénéficié de ces investissements.